



## **MONAT ELITE 2021**

FAQ pour les partenaires de marché des É.-U., du Canada,  
du Royaume-Uni, de l'Irlande et de la Pologne



MONAT Global

**Q : QU'EST-CE QUE MONAT ELITE 2021?**

R : MONAT Elite 2021 est un voyage incitatif qui récompensera des directeurs MONAT pour avoir promu des bâtisseurs de marché gestionnaires (BMG) et rangs supérieurs dans leur groupe personnel d'avril 2020 à mars 2021.

**Q : OÙ ET QUAND LE VOYAGE MONAT ELITE 2021 SE DÉROULERA-T-IL?**

R : MONAT Elite 2021 se déroulera à Tokyo, au Japon, en juillet 2021.

**Q : QUI EST ADMISSIBLE AU VOYAGE MONAT ELITE 2021?**

R : Toute personne ayant le titre de carrière de directeur (DEA, DE ou DES) ou tout partenaire de marché aux É.-U., au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande ou en Pologne qui atteint un des rangs de directeur d'ici le 30 septembre 2020. Pour être admissible, les directeurs doivent se conformer aux politiques et procédures de MONAT et être membre en règle de la compagnie.

**Q : QUELLES SONT LES DATES DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION?**

R : Du 1 avril 2020 au 31 mars 2021.

**Q : QUI SERA INVITÉ À PARTICIPER AU VOYAGE MONAT ELITE?**

R : Les dix directeurs ayant accumulé le plus de points pendant la période de qualification. Toute égalité sera brisée par le nombre total de blocs formés par les directeurs.

**Q : COMMENT PUIS-JE ACCUMULER DES POINTS?**

R :

1. Chaque mois jusqu'en mars 2021, quand un de vos leaders de Génération 1 atteint un rang supérieur à celui qu'ils ont atteint en mars 2020, vous recevrez le nombre de points associé à la promotion.

2. Lorsqu'un nouveau BMG ou plus haut de votre groupe personnel est promu, vous recevrez le nombre de points associé à la promotion.

**Comment accumuler des points :**

Promotion d'un nouveau BMG 1 point  
Promotion d'un nouveau MMA 2 points  
Promotion d'un nouveau MM 3 points  
Promotion d'un nouveau MMG 5 points  
Promotion d'un nouveau DEA 10 points  
Promotion d'un nouveau DE 15 points  
Promotion d'un nouveau DES 20 points

**Q : COMBIEN DE FOIS DOIS-JE ATTEINDRE LE RANG DE DIRECTEUR PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION?**

R : Pour être admissible, vous devez avoir le rang payé de directeur au moins une fois pendant la période de qualification. De plus, vous devez être payé à un rang de directeur en mars 2021. Par exemple : si vous êtes promu DE en juillet 2020 et vous redevenez MMG en décembre 2020, vous devez être payé au rang de DEA ou plus haut en mars 2021.

**Q : SI UN BM OU UN RANG SUPÉRIEUR EST PROMU PLUS D'UNE FOIS PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION, EST-CE QUE JE REÇOIS DES POINTS CHAQUE FOIS?**

R : Oui. Par exemple, si, pendant la période de qualification, un BM devient DES, vous recevrez 56 points.

**Q : COMMENT LE RANG INITIAL DES PARTENAIRES DE MARCHÉ DANS MON GROUPE PERSONNEL EST-IL DÉTERMINÉ AFIN DE RECEVOIR DES POINTS?**

R : Le rang initial sera le rang auquel un partenaire de marché est payé en mars 2020.

**Q : LES PERSONNES SE QUALIFIANT POUR LE VOYAGE POURRONT-ELLES AMENER LEUR CONJOINT OU UN INVITÉ?**

R : Oui. Les personnes se qualifiant pour le voyage pourront amener leur conjoint ou un invité. L'invité ne peut pas être un autre partenaire de marché.

**Q : LES PERSONNES SE QUALIFIANT POUR LE VOYAGE POURRONT-ELLES PROLONGER LEUR VOYAGE, SOIT AVANT OU APRÈS LES DATES DU VOYAGE?**

R : Oui. Cependant, le directeur se qualifiant pour le voyage sera responsable de toute dépense additionnelle.

**Q : SI JE ME QUALIFIE POUR LE VOYAGE MAIS JE SUIS INCAPABLE D'Y ASSISTER PUIS-JE RECEVOIR UNE AUTRE RÉCOMPENSE OU PERMETTRE À QUELQU'UN D'Y ALLER À MA PLACE?**

R : Non, seulement la personne s'étant qualifiée pour le voyage peut y participer. Aucune substitution ou somme d'argent équivalente ne sera accordée. MONAT se réserve le droit de modifier les dates de l'évènement à tout moment.

**Q : ME FAUT-IL UN PASSEPORT OU UN VISA POUR VOYAGER?**

R : Oui. Un passeport est requis pour tout voyage international. L'exigence d'un visa dépend du pays ayant émis votre passeport. Les citoyens des É.-U. ou du Canada n'ont pas besoin de visa.

**Q : PUIS-JE AMENER MON CONJOINT OU UN INVITÉ?**

R : Oui. Un invité adulte non partenaire de marché peut vous accompagner. L'invité doit avoir au moins 18 ans avant la date de départ de votre premier vol. MONAT couvrira les coûts du voyage de l'invité : le billet d'avion à partir du même aéroport du partenaire de marché qualifié, une chambre d'hôtel partagée et la participation aux activités, repas et excursions de groupe auxquels participent les partenaires de marché.

**Q. LES ENFANTS PEUVENT-ILS PARTICIPER À CE VOYAGE?**

R : Non. Les enfants ne peuvent pas accompagner les partenaires de marché ou leur invité adulte pendant ce voyage.